Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 juillet 2025

Port du masque : à Avignon on ne peut plus y danser, à Villeneuve si

En dévoilant hier les mesures de renforcement sanitaires pour lutter contre la propagation de la Covid-19, le préfet du Gard a présenté des restrictions quasi-comparables à celles annoncées la veille par le préfet de Vaucluse. Pourtant, quelques différences pourraient donner lieu à quelques situations 'ubuesques' montrant, une fois de plus, l'anachronisme des frontières administratives de notre territoire.

Lundi, Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, avait annoncé les nouvelles mesures sanitaires pour lutter contre la propagation du virus*. Dans ce cadre, l'obligation du port du masque a été étendue à Avignon ainsi qu'aux villes vauclusiennes de plus de 9 500 habitants.

Dans le département voisin du Gard, qui figure également parmi les 21 départements français classés en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 juillet 2025

zone rouge dite ‘de circulation active du virus’, Didier Lauga, préfet du Gard, a pris des mesures quasi-équivalentes. En conséquence, le masque est désormais obligatoire pour toute personne de 11 ans ou plus se trouvant sur la voie publique entre 7h et 22h, dans un rayon de 30 mètres des entrées et sorties des crèches et des établissements scolaires, écoles, collèges et lycées. Cette obligation concerne aussi les personnes se trouvant dans un rassemblement de plus de 10 personnes sur la voie publique entre 7h et 3h du matin ainsi que celles se trouvant dans un établissement recevant du public, dans un parc d’attraction ou une fête foraine, habituels ou occasionnels, sur un marché, une brocante, un vide-grenier ou une foire, couverts ou découverts.

Les paradoxes du Grand Avignon

Lors de l’annonce de ces mesures de renforcement, le préfet du Gard a également rappelé qu’il avait déjà rendu obligatoire le port du masque, jusqu’au 20 septembre de 10h à minuit, dans les centres-villes de 16 villes de son département dont Les Angles, Rochefort-du-Gard et Villeneuve-lès-Avignon. Trois villes figurant dans le périmètre du Grand Avignon où, manifestement, les règles du port du masque sont légèrement différentes côté Vaucluse. En effet, dans la cité des papes l’accès au skate-park de l’île de la Barthelasse nécessite de porter son masque pour franchir le pont Daladier. Une utilisation qui n’est que recommandée si l’on vient depuis Villeneuve via le pont du Royaume. Anecdotique car cela ne concerne que les amateurs de planche à roulettes ? Pas forcément, puisque ce ‘deux poids, deux mesures’ au sein de l’agglomération concerne aussi « les soirées dansantes, organisées dans un cadre commercial ou en lien avec des festivités locales ». Ces dernières sont interdites jusqu’à nouvel ordre côté Vaucluse. Impossible donc désormais de danser sur le pont d’Avignon. Faites cependant quelques mètres et vous pourrez vous déhancher à votre guise sitôt le fleuve-roi franchi.

Une dernière pour la route ? En Vaucluse, ces mesures sont valables toutes la journée ce qui n’est pas le cas dans le Gard. Ainsi, si vous êtes plus de 10 à vous réunir sur la voie publique faites-le dans les communes du Gard avignonnais, vous pourrez enlever votre masque de 3h à 7h du matin.

S’il faut bien mettre les frontières administratives quelque part, il serait peut-être temps de ne plus les faire passer dans le cœur même de la 16e aire urbaine de France et la 4e de Provence-Alpes-Côte d’Azur.

**L’ensemble de ces mesures ne s’applique qu’aux personnes âgées de plus de 11 ans, piétons, utilisateurs de trottinettes et autres engins de mobilité personnels, motorisés ou non. Les automobilistes et leurs passagers, les cyclistes, les personnes pendant la pratique d’une activité sportive traversant les secteurs ainsi définis ne sont pas soumis à cette obligation. Le non-respect de cette obligation expose les contrevenants à une amende de 135 € et, en cas de récidive dans les 15 jours, à une amende de 1 500 €.*

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 juillet 2025

Didier Lauga, préfet du Gard, présentait hier les nouvelles mesures sanitaires pour lutter contre la propagation du virus

---

Point de situation dans le Vaucluse au 1er septembre 2020

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 juillet 2025

information

CORONAVIRUS COVID-19

Au mardi 1er septembre 2020, le bilan de la pandémie en Vaucluse s'élève à :

- 17 (+7)* personnes hospitalisées dans le département
- 5 (+1)* personnes en réanimation en Vaucluse
- 275 (+2)* personnes sont sorties de l'hôpital et de retour à domicile
- 47 (+2)* personnes décédées dont 41 personnes hospitalisées et 6 personnes en EHPAD

Par ailleurs, selon l'ARS (Agence régionale de santé) 35 286 (+7 966)* personnes ont été testées positives au coronavirus covid-19 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

* évolution par rapport au mardi 25 août 2020.

Covid-19 : Le préfet de Vaucluse veut lutter contre la « circulation active du virus »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 juillet 2025

A la suite du placement du département de Vaucluse en zone rouge dite 'de circulation active du virus' avec 19 autres départements, le préfet de Vaucluse a décidé de prendre de nouvelles mesures sanitaires pour lutter contre la propagation du virus. Ces décisions, applicables à compter du mardi 1er septembre 2020, concernent la restriction des activités commerciales et festives et l'extension du port du masque dans l'espace public.

Rassemblements de plus de 10 personnes

Dans ce cadre, les soirées dansantes, organisées dans un cadre commercial ou en lien avec des festivités locales, sont interdites jusqu'à nouvel ordre. En outre, des contrôles renforcés des forces de l'ordre sont prévus afin de sanctionner les exploitants et les établissements qui ne respecteraient pas les règles sanitaires en vigueur (port du masque, règles de gestion des flux, clientèle assise).

Par ailleurs, le port du masque est désormais obligatoire pour tout rassemblement public supérieur à 10 personnes dans le département. Il appartient à chaque organisateur de veiller au respect de cette mesure. Ce port est également rendu obligatoire dans un rayon de 30 mètres à proximité des établissements scolaires (crèches, écoles, collèges, lycées) du département.

Et dans les villes de Vaucluse ?

Pour Avignon, l'obligation du port du masque est étendue à l'ensemble de l'intramuros, le secteur gare-centre et les marchés de plein air. Cette décision concerne également le cheminement piéton du pont Daladier en direction de l'île de la Barthelasse, l'allée Antoine Pinay et l'ensemble de la promenade de l'ancien chemin de halage jusqu'à l'angle avec le chemin des canotiers ainsi que le skate-park d'Avignon situé route de l'Islon.

L'obligation du port du masque est aussi étendue à un périmètre élargi dans les autres communes déjà concernées (Carpentras, Fontaine-de-Vaucluse, Gordes, Lourmarin, Orange, Roussillon et Vaison-la-Romaine) ainsi que désormais dans toutes les villes de plus de 9 500 habitants du département (Apt, Bollène, Monteux, Pernes-les-Fontaines, Pertuis, Le Pontet, Sorgues, Valréas et Vedène). A noter que pour Cavaillon et l'Isle sur la Sorgue, qui disposaient déjà d'un arrêté de port du masque, le périmètre défini initialement n'a pas été modifié. Par ailleurs, le port du masque pourra être étendu à toute commune du Vaucluse sur demande du maire.

Jusqu'à 1 500 € d'amende

Cette mesure ne s'applique qu'aux personnes âgées de plus de 11 ans, piétons, utilisateurs de trottinettes et autres engins de mobilité personnels, motorisés ou non. Les automobilistes et leurs passagers, les cyclistes, les personnes pendant la pratique d'une activité sportive traversant les secteurs ainsi définis ne sont pas soumis à cette obligation. Le non-respect de cette obligation expose les contrevenants à une amende de 135 € et, en cas de récidive dans les 15 jours, à une amende de 1 500 €.

Ecrit par le 4 juillet 2025

Point de situation dans le Vaucluse au 25 août 2020

Au mardi 25 août 2020, le bilan de la pandémie en Vaucluse s'élève à :

- 10 (+3)* personnes hospitalisées dans le département
- 4 (+1)* personnes en réanimation en Vaucluse
- 273 (+4)* personnes sont sorties de l'hôpital et de retour à domicile
- 45 (=)* personnes décédées dont 39 personnes hospitalisées et 6 personnes en EHPAD

Par ailleurs, selon l'ARS (Agence régionale de santé) 27 320 (+4 729)* personnes ont été testées positives au coronavirus covid-19 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

* évolution par rapport au mardi 18 août 2020.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 juillet 2025

Point de situation dans le Vaucluse au 18 août 2020

Au mardi 18 août 2020, le bilan de la pandémie en Vaucluse s'élève à :

- 7 (-4)* personnes hospitalisées dans le département
- 3 (+3)* personnes en réanimation en Vaucluse
- 269 (+7)* personnes sont sorties de l'hôpital et de retour à domicile
- 45 (+1)* personnes décédées dont 38 personnes hospitalisées et 6 personnes en EHPAD

Par ailleurs, selon l'ARS (Agence régionale de santé) 22 591 (+1137 depuis le 11 août) personnes ont été testées positives au coronavirus covid-19 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

* évolution par rapport au mardi 11 août 2020.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par le 4 juillet 2025

Point de situation dans le Vaucluse au 11 août 2020

Au mardi 11 août 2020 à 18h30, le bilan de la pandémie en Vaucluse s'élève à :

- 11 (+5)* personnes hospitalisées dans le département
- 0 (=)* personnes en réanimation en Vaucluse
- 262 (+4)* personnes sont sorties de l'hôpital et de retour à domicile
- 44 (+2)* personnes décédées dont 38 personnes hospitalisées et 6 personnes en EHPAD

Par ailleurs, selon l'ARS (Agence régionale de santé) 21 454 (+3 051 depuis le 09 juin) personnes ont été testées positives au coronavirus covid-19 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

* évolution par rapport au mardi 21 juillet 2020.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par le 4 juillet 2025

Point de situation dans le Vaucluse au 21 juillet 2020

Au mardi 21 juillet 2020 à 18h30, le bilan de la pandémie en Vaucluse s'élève à :

- 6 (-22)* personnes hospitalisées dans le département
- 0 (=)* personnes en réanimation en Vaucluse
- 258 (+26)* personnes sont sorties de l'hôpital et de retour à domicile
- 44 (+2)* personnes décédées dont 38 personnes hospitalisées et 6 personnes en EHPAD

Par ailleurs, selon l'ARS (Agence régionale de santé) 18 403 (+1 160 depuis le 09 juin) personnes ont été testées positives au coronavirus covid-19 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

* évolution par rapport au mardi 09 juin 2020.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 juillet 2025

Covid-19, Comment enfants et parents ont-ils vécu l'école à la maison ?

L'association pernoise 'Egal accès' a lancé une étude nationale auprès de 1 000 familles pour comprendre comment enfants et parents avaient vécu l'école à la maison durant le confinement du Covid-19.

Egal accès est une association de Pernes-les-Fontaines qui promeut et soutient l'égalité d'accès au sport et à l'éducation pour les enfants. Dans le contexte inédit de la pandémie mondiale liée au virus du Covid-19, l'association a voulu savoir comment parents et enfants avaient vécu l'école à la maison alors que les établissements scolaires ont fermé leurs portes durant trois mois.

De nouvelles ressources pédagogiques

L'enquête de l'association sur l'usage du numérique par les collégiens et lycéens a été réalisée entre le 13 et le 26 mai 2020, à l'issue de la période de confinement scolaire total. L'objectif de cette recherche était triple : comprendre la disponibilité et les types d'utilisation des appareils électroniques chez les enfants âgés de 10 à 16 ans en France et selon le revenu disponible familial ; mesurer la notoriété et l'usage de Pronote et appréhender l'utilisation et la disponibilité des ressources pédagogiques.

Une fracture numérique persistante

«Les résultats de notre enquête reflètent la fracture numérique, résultante de la fracture sociale également vérifiée par notre étude au niveau des équipements et des usages, relate Bernard Jambon, président d'Egal accès. Pour cela, nous avons établi un échantillon de population comprenant le profil des familles interrogées, le type de logement et le nombre d'enfants accueillis dans le foyer.»

Un panel de 1 000 personnes en France

«L'enquête a été diligentée sur un panel de 1 000 parents d'élèves de 10 à 16 ans scolarisés en collèges et lycées en France. L'échantillon a été scindé en deux groupes pondérés par le revenu moyen de la famille de moins de 16 000€/an tandis que le second groupe abordait des revenus familiaux de 30 000 € et plus par an. Près de 501 familles disposaient de revenus annuels inférieurs à 16 000€ et 586 de revenus annuels supérieurs à 30 000€.»

Différences de revenus

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 juillet 2025

«Le revenu de 16 000€/an correspond au 3éme décile des revenus moyens des ménages représentant les 30% de ménages aux revenus les plus faibles en France. La tranche 30 000€ /an correspondant elle aux 20% des ménages les plus aisés. Au terme du confinement 1 087 familles

étaient interviewées en visioconférence ou par téléphone.»

Différence de logement

«Le nombre d'enfants de la famille corrélé au logement est une variable essentielle pendant la période de confinement puisque la cohabitation permanente se double d'activités inhabituelles comme le télétravail et l'école à la maison. La structure du logement est donc une contrainte sociale majeure du bien-être dans cette situation particulière. Elle est potentiellement génératrice de stress, et de tensions et n'est donc pas sans effet sur les relations qui s'instaurent dans la famille.»

La qualité de vie découle du revenu

«Dans notre échantillon, les ménages bénéficiant de revenus élevés étaient les plus susceptibles de vivre en maison individuelle tandis que les ménages à faible revenu étaient plutôt logés en appartement. 65% des ménages au revenu élevé habitaient des logements de 5 pièces ou plus contre 41% des ménages à faible revenu dans un logement de 5 pièces ou plus. Nous avons noté que les familles à faible revenu avaient en moyenne plus d'enfants que les familles à revenus plus élevé.»

L'équipement des ménages

«Le taux d'équipement des ménages en outils numériques est une variable clé. Les élèves peuvent utiliser des outils variés pour accéder aux ressources éducatives comme les ordinateurs, tablettes et smartphones. Ces outils constituent une ressource incontournable pour bénéficier de l'école à la maison d'autant qu'en période de confinement ils ont pu être mobilisés aussi pour le télétravail. Ce taux d'équipement est évidemment lié au revenu familial.»

La disponibilité des ordinateurs

«La disponibilité des appareils électroniques diffère selon les groupes de revenus, ainsi, – 53% du groupe à faible revenu ont accès à plus d'un ordinateur à la maison, contre 78% du groupe à revenu élevé. Nous avons également repéré que 6% des enfants appartenant à un milieu modeste n'avaient pas accès à un ordinateur familial. Le groupe à faible revenu était plus susceptible d'avoir plus d'un enfant à la maison fréquentant un lycée ou un collège par rapport au groupe à revenu plus élevé. La disponibilité des outils numériques pour chacun élève est donc une vraie question.»

Tablettes et imprimantes

«La même disparité se retrouve pour les tablettes. Prés d'1/3 des enfants de milieu modeste n'en disposaient pas. Cependant 99% des familles avaient un ou plusieurs Smartphones. Le défaut d'imprimantes a beaucoup pesé dans la balance car sans imprimante impossible de disposer à sa guise

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 juillet 2025

des cours et exercices, et pour ceux qui en possédaient, le coût important de l'encre a pesé sur le budget familial.»

Les usages scolaires du numérique

«Globalement, si les élèves ont utilisé des outils variés pour accéder aux ressources éducatives c'est le Smartphone qui a été le plus utilisé devant les ordinateurs et les tablettes par les collégiens et bien plus encore par les lycéens. Ce paramètre questionne dans la mesure où son usage reste limitant dans la capacité à suivre un véritable enseignement à distance.»

Outils informatiques et revenus familiaux

«Nous avons observé que le temps dédié au travail scolaire par les collégiens et lycéens sur les outils informatiques pendant le confinement est lié au revenu familial. Le temps consacré à des activités extra-scolaires sur le numérique est élevé pour les collégiens comme pour les lycéens et cela de tous les milieux à ceci près que les enfants des ménages à faible revenu s'octroient plus de temps sur les appareils pour les 'autres activités' que pour le travail scolaire, alors que les enfants des ménages à revenu élevé passent au moins autant de temps au 'travail scolaire' qu'à 'd'autres activités'.»

Intégration scolaire & outils numériques

«Les travaux de recherche sur l'intégration scolaire des outils numériques montrent les difficultés de cette intégration scolaire. L'institution scolaire est confrontée aux pratiques personnelles qu'ont les élèves du numérique. Jusqu'à maintenant en France, les usages scolaire du numérique sont encore peu développés, peu pensés et les enseignants peu formés. Au-delà des prescriptions officielles, l'observation des usages effectifs dans les collèges et lycées étudiés montrent que ces usages sont encore rares et surtout que les potentialités offertes par l'explosion des nouvelles technologies numériques ne sont pas mobilisées.»

Usage démultiplié du numérique à destination des apprentissages scolaires

«L'urgence de la situation de confinement scolaire a imposé un usage nouveau et démultiplié du numérique. Plus équipés, les enfants et adolescents sont également des utilisateurs plus intensifs du Web, de la messagerie instantanée, des blogs ou du téléchargement de données. Notre enquête comme les travaux de recherche montrent que l'usage des technologies numériques fait désormais partie intégrante de la culture juvénile.

Pour un pont entre les usages personnels et scolaires

De manière générale, les usages scolaires contrastent fortement avec les usages personnels des élèves. Pourtant dans leur usage personnel les élèves développent un certain nombre de compétences techniques, relationnelles, scripturaires et cela contrairement aux idées reçues ! Avec la complexification croissante des formats de communication numériques qui nécessitent des compétences spécifiques, les adolescents ont acquis de nouvelles compétences. Mais ces compétences et savoirs restent le plus

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 juillet 2025

souvent limités à celles qui s'avèrent nécessaires dans les usages quotidiens, locales. Les schèmes ainsi acquis dans les pratiques personnelles des adolescents sont peu transférables sans les détours réflexifs et pédagogiques que l'Ecole pourrait apporter.

Pronote

«Si la connaissance de Pronote par les parents de collégiens ou lycéens ne dépend que faiblement du revenu de la famille, son utilisation elle, diffère. Globalement dans notre enquête les parents sont satisfaits des moyens mis en place par les établissements. Pourtant, en cette période de post-confinement l'aide extérieure des collégiens et lycéens a été très discriminante.»

En savoir plus sur Egal accès

L'association Egal accès a été créée en 2015 par Bernard Jambon, chef d'entreprise lyonnais résidant à Venasque. La structure est située 66, avenue du Barriot à Pernes-les-Fontaines et déménagera à Carpentras, en septembre, en face du lycée Victor Hugo. Egal accès a pour mission de lutter contre le décrochage scolaire, contre la violence dans le sport et notamment dans le basket. Le président Bernard Jambon et les bénévoles de l'association viennent de lancer le projet Respectable qui vise à sensibiliser les parents de joueurs de basket contre les comportements violents sur et en dehors des parquets.

Deux newsletters viennent d'être créées : la Tribune Respectable relatant la vie des clubs de basket en France et les initiatives jumelles à celles d'Egal accès et à la Tribune scolaire d'Egal accès mettant en exergue les initiatives éducatives à travers la France.

Pendant le confinement Egal accès a lancé un numéro vert pour accompagner les familles désemparées. Le sondage fait suite à cette initiative. L'association détient une base de données de 250 projets référencés sur l'insertion scolaire, la lutte contre le décrochage et le développement des valeurs par le sport. Bernard Jambon est un ancien basketteur semi pro, ses deux fils pratiquent ce même sport et il est fait partie du Conseil d'administration de la Ligue de l'enseignement Vaucluse. Les membres fondateurs de l'association sont Bernard Jambon, Guillaume Connan, Katrin Conway, André Gilles et Philippe Oddou. Benoît Gros est le responsable des relations publiques d'Egal accès.

Etude réalisée entre le 13 et le 26 mai auprès des parents de collégiens et lycéens de toute la France. egal-acces.org

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 juillet 2025

Covid-19 : les 120 tests du collège Paul Gauthier Cavaillon sont négatifs

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 juillet 2025

A la suite à la détection d'un cas positif de Covid-19 parmi le personnel enseignant du collège Paul Gauthier de Cavaillon, les élèves et les personnels de l'établissement ayant été en contact avec ce cas positif ont été testés. A ce jour, les 120 tests effectués se sont révélés négatifs.

Cependant, 13 personnes considérées comme cas contact à risque, incluses dans les 120 personnes testées, jusqu'à présent asymptomatiques, poursuivent leur quatorzaine à domicile. Par ailleurs, Le collège a fait l'objet d'une désinfection rigoureuse cette semaine. Le collège qui participe au dispositif « quartiers d'été – école ouverte » rouvrira par conséquent ses portes dès lundi 13 juillet.

Toutefois, 9 cas de Covid-19 viennent d'être détectés parmi des personnes fréquentant une salle de fitness à Carpentras. Il semblerait que ce foyer épidémique soit directement lié cas identifié tout récemment parmi le personnel enseignant du collège Paul Gauthier.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !